

Compte-rendu CA UPS 19/04/2022 de Serge Cohen corrigé et complété par Jean-Daniel Marty.

Point 1 : Informations du Président.

Jean-Marc Broto ouvre la séance en accueillant Mme Zohra Benzina représentante du rectorat. Il félicite Le Doyen de la faculté unique de santé M. Philippe Pomar pour son élection,.

Puis de manière exceptionnelle, il présente des éléments de politique générale, il revient sur le rapport d'activité et liste le climat social apaisé, la RIFSEP, l'épicerie solidaire et beaucoup d'autres points. Il veut montrer l'intense engagement de son équipe. Il annonce que le site toulousain est auditionné pour TIRIS. Il se réjouit du

Contrat de Plan État Région (CPER) qui n'est pas encore signé mais a été envoyé par le préfet : il cite les actions financées : IUT Castres transition énergétique, IUT de Tarbes, IUT Auch, campus santé 43 M€, et OMP 10 M€ (liste non exhaustive). En ce qui concerne les campagnes de recrutements

il parle de rigueur dans la gestion qui n'a pas permis de renouveler tous les postes, mais il cite la création de postes de BIATSS, de Maîtres de conférence et la LPR permettra 18 promotions de Maître de Conférence. Il veut sortir de l'austérité après quatre années de comptes positifs. Il renouvelle sa proposition d'ouverture du bureau de l'université aux différents courants du conseil d'administration.

Il revient sur l'affectation des résultats qu'il souhaite validée par le conseil d'administration. Il annonce la réponse du ministère sur le dialogue stratégique de gestion avec des retours positifs sur la Licence Flexible en science 110 mille euros,

Énergie transition label DDRS, accompagnement de la création de l'UFR santé, diversification des formations

en STAPS 180 mille euros de masse salariale sociée , Recherche interdisciplinarité 130 mille euros, accompagnement science ouverte (liste non exhaustive).

Point 2 : Approbation du compte-rendu.

2-1 : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 décembre 2021 (vote).

M. Arlat corrige une date. 34 pour 1 abstention

Point 3 : Finances.

3-1 : Affectation des résultats 2021 (vote).

M. Février agent comptable UPS rappelle qu'il y avaient trois articles présentés au dernier CA qui les a rejetés. Elle indique que le MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et Bercy ont conseillé de faire une nouvelle délibération uniquement sur l'affectation des résultats pour permettre plus tard la présentation d'un budget rectificatif et des reprogrammations de diverses actions. Mme Carcassès revient sur le discours de politique générale en remerciant le président pour la main tendue.

Vote 2 abstentions, 33 pour. Broto remercie.

3-2 : Demande de remise gracieuse - Client Point café Occitanie (vote).

Mme Février parle d'un contentieux entre Purpan et un fournisseur.

Vote 1 abstention, 34 pour.

3-3 : Faculté de Santé : Subventions 2022 aux associations étudiantes (vote).

Diverses demandes d'un montant moyen de 500-1000 euros.

Vote 35 pour unanimité.

3-4 : MFCA - Convention cadre 2022-2026 ForProSup (vote).

Présentation par Yann Cressault chargé de mission Formation Tout au long de la Vie (FTLV) et Alternance. C'est une convention avec la région qui labellise un certain nombre de parcours FTLV et en alternance de l'université.

Patrick Laurens revient sur l'intégration du BUT dans la convention cadre qui n'est pas intégré complètement actuellement. M. Benzekri évoque le financement des deux premières années de BUT. Il y a un problème de calendrier pour soumettre la troisième année de BUT qui n'est pas encore mis en place.

Vote 1 abstention, 34 pour.

Point 4 : Personnels. 4-1 : Création du CSA - Comité Social d'Administration (vote).

Le CSHCT (Comité Hygiène et Sécurité) et le CTE (Comité Technique d'Établissement) seront remplacés en 2023 par le CSA. C'est une disposition nationale. G. Seine rappelle que le CSHCT pouvait fonctionner avec les étudiants ce que ne permet pas le CSA. Comment les étudiants pourraient être représentés ? M. Martin évoque aussi le fait que le travail de ce futur comité est important au regard de son effectif.

Vote 1 contre 34 pour.

4-2 : Campagne d'apprentissage (information).

Un point de situation est effectué par Mme Sudres. En 2021 une allocation va être mis en œuvre pour les maîtres d'apprentissage.

4-3 : HRS4R - Auto évaluation intermédiaire (vote).

L'HRS4R est un label de qualité pour la recherche décerné par la communauté européenne. C'est un point d'étape. Mme Cazalbou fait remarquer que

les contrats de recrutement ne sont pas forcément traduits en anglais ce qui pose des problèmes notamment dans le dialogue avec la communauté européenne

Vote 1 contre 34 pour.

4-4 : Lignes Directrices de Gestion LDG Promotion - Mise à jour (vote).

Mise à jour des LDG pour inclure le repyramidage de la LPR. Mme Carcassès demande la composition de la commission d'auditions et comment va être traitée la décision finale du président en n'imaginant pas que le président le fasse personnellement. Une réponse est apportée par M. Martin en précisant la composition de la commissions et une intervention du Cac fr sur la dernière étape. Mme Carcassès revient sur la lettre de motivation qui est demandée et qui semble formelle.

Vote 1 contre 34 pour.

4-5 : Lignes Directrices de Gestion LDG RIPEC (vote).

Une présentation est faite qui reprend les éléments des précédents CA. Il y a 300 demandes de C3 cette année qui correspond au PEDR finissantes (attention il y a une année de jachère). En revanche le nombre de primes C3 sera à terme beaucoup plus important que celui des PEDR actuelles. Grégory Seine fait remarquer que les primes pour les enseignants chercheurs sont d'un montant beaucoup plus important que pour les BIATSS. Les demandes seront évaluées par le Cac fr, où il y a aussi des demandeurs...

Vote 1 contre 34 pour.

4-6 : Structuration administrative de la Faculté de santé (information).

M. Pomar s'exprime de manière liminaire et montre les grandes ambitions de la future faculté de santé. Il insiste sur le fait que cette faculté est centrée sur les étudiants et les patients en plus des personnels. Suit la présentation administrative de la future faculté.

4-7 : Procédure de recrutement des chaires de professeurs juniors (information).

Le point a été voté en conseil académique avant le CA, il y aura trois chaires 2 pour 2021 et 1 pour 2022, au CRCA (B&G), au LASS et EEA, au laboratoire des 2 infinis et Physique. J.M. Roquejoffre fait la présentation. Il constate les réticences dans la communauté. Ce recrutement ne doit pas empiéter sur les recrutements classiques, il est complémentaire et financé par le ministère. Il conçoit ces chaires comme des périodes d'essai plutôt bien rémunérées. Les jeunes recrutés devront encadrer une thèse sur la période d'essai, le coût de cette thèse sera pris sur le financement ANR qui va avec la chaire. Mme Carcassès conforte Broto quand il parle des risques de cette procédure, et regrette que cela soit au détriment du collectif malgré la LPR. Elle s'interroge sur l'ancienneté des candidats, et si on ne peut pas ajouter une évaluation d'une tâche collective lors de la période d'essai. Elle souhaite que les composantes

soient associés plus en amont sur les candidatures. Roquejoffre rappelle que le dispositif n'est pas imposé. Sur l'ancienneté, il pense que cette évaluation revient au comité de sélection. Sur le volet collectif il indique qu'un contrat d'objectif sera signé qui pourra inclure des tâches collectives. Matthieu Arlat interroge sur le niveau de rémunération. J.M. Roquejoffre répond que ce sera basé sur l'expérience des candidats. M. Martin répond que

c'est autour de 3453 € brut minimum. Mme Céline Gilbeau-Frugier demande comment sera évalué l'enseignement. Roquejoffre répond que c'est aux départements de l'évaluer.

Matthieu Arlat s'interroge sur l'intégration de ces chercheurs particuliers dans les laboratoires

Point 5 : Partenariats et Conventions.

5-1 : Bilan récapitulatif des conventions signées par le Président pour la période du 22/02/2022 au 28/03/2022 (vote).

Vote 1 abstention 34 pour.

5-2 : Portage par l'UT3 d'un groupement de commandes national pour l'abonnement aux revues de l'IEEE (vote).

Une présentation est faite par le service commun de la documentation. L'IEEE Institute of Electrical Electronical

Engineering est une société savante qui porte une offre de documentation dans le domaine de l'ingénierie très importante. L'UPS représentera le consortium national Couperin dans la négociation

avec l'IEEE. Cela augmentera la visibilité de l'université dans ce domaine, et ne comporte pas de risque financier.

Vote 35 pour unanimité

Point 6 : Formation et vie universitaire.

6-1 : Soutenabilité de l'offre de formation FSI et F2SMH (vote).

La bonne nouvelle est que l'offre de formation entre dans les contraintes imposées par Lombardi. Elle a été adoptée à l'unanimité de la CFVU en mars 2022. Mme Carcassès demande l'objectif politique de cette soutenabilité. Mme Alary répond que la lettre de cadrage a déjà été soumise au conseil d'administration. Mathieu Arlat revient sur l'évaluation croisée de l'offre de formation avec Lyon.

Vote 1 contre 34 pour.

6-2 : CVEC :

> **Proposition de financement des projets d'initiative étudiante - CSPE (vote)**

>- **Bilan CVEC 2021 et perspectives 2022 (information)**

Antoine Pouvreau, directeur de la DFVU (Division de la Formation et de la Vie Universitaire)

fait une présentation des principes de répartition de la CVEC.

Il y a un souhait d'évolution de la commission de la CVEC

suite à une modification de la circulaire du ministère précisant sa

composition. Il faut redynamiser la créativité des associations étudiantes

qui ont perdu avec le COVID l'habitude de proposer des projets.

Mathieu Arlat demande la composition de la commission

CVEC. Elle va évoluer...

Vote 1 abstention 34 vote pour.

>- Nouvelle organisation 2022 - commission CVEC (vote)

Diverses difficultés ont eu lieu dans l'assiduité des membres

de la CVEC et la superposition avec une autre commission sociale.

Il y a aussi création d'une commission pour l'épicerie sociale.

La CVEC comprend plus d'étudiants qu'avant. Il y a une question

sur la composition de la CVEC de la part d'un étudiant.

Serge Cohen a quitté le conseil d'administration à ce moment 18h10 retenu par d'autres obligations

6-3 : Faculté de Santé : répartition MMOP-K 2022-2023 (vote).

Présentation des numéros apertus et des nouvelles répartitions LAS/PAS pour le concours MMOPK dans les différentes filières

Vote 1 abstention 32 vote pour.

Jean-Daniel Marty a quitté le conseil d'administration à ce moment 18h15 pour aller en cours

6-4 : Faculté de Santé (vote) : > Département médecine: structure d'enseignement du M1 « Ethique du soin et recherche » - Réintégration d'une UE. > Département Pharmacie : structure d'enseignement M1 SMPS Sciences du Médicament et Produits de la Santé.

6-5 : FSI : DU 2022-2026 (vote) :

> Préparation à l'agrégation non diplômante chimie, mathématiques et physique

> Préparation à l'agrégation interne mathématiques et physique.

6-6 : F2SMH : structures d'enseignement définitives 2022-2026 (vote).